

Il vous reste une semaine pour solliciter l'aide de la FEMA en Caroline du Nord

Release Date: Mars 31, 2025

HICKORY, N.C. - Les habitants de Caroline du Nord ayant subi des dommages ou des pertes non assurés à la suite de la tempête tropicale Hélène n'ont plus qu'une semaine pour solliciter l'aide financière de la FEMA. La date limite de dépôt des demandes est fixée au 7 avril 2025.

La FEMA pourra peut-être vous aider à trouver un hébergement temporaire, à réaliser des réparations essentielles à votre domicile, à compenser la perte de vos biens personnels ou à répondre à d'autres besoins causés par la catastrophe. Les propriétaires et les locataires des comtés suivants peuvent déposer une demande : Alexander, Alleghany, Ashe, Avery, Buncombe, Burke, Cabarrus, Caldwell, Catawba, Cherokee, Clay, Cleveland, Forsyth, Gaston, Graham, Haywood, Henderson, Iredell, Jackson, Lee, Lincoln, Macon, Madison, McDowell, Mecklenburg, Mitchell, Nash, Polk, Rowan, Rutherford, Stanly, Surry, Swain, Transylvania, Union, Watauga, Wilkes, Yadkin et Yancey, y compris l'Eastern Band of Cherokee Indians.

Vous pouvez déposer votre demande de plusieurs manières : Rendez-vous sur le site DisasterAssistance.gov, utilisez l'[application FEMA](#), ou composez le 800-621-3362. Si vous avez recours à un service de relais, tel que le Video Relay Service, à un téléphone sous-titré ou à d'autres services de communication, veuillez préciser le numéro de ce service à la FEMA. Dans certaines communautés, les centres de ressources locaux emploient des spécialistes de la FEMA qui peuvent aider les résidents à remplir leur demande.

Pour visionner une vidéo accessible sur la manière de déposer votre demande, rendez-vous sur le site [Three Ways to Apply for FEMA Disaster Assistance - YouTube](#).

